



**HAL**  
open science

## Quand la société civile contribue à de nouveaux territoires de la participation, que fait la recherche ?

Sylvie Lardon

### ► To cite this version:

Sylvie Lardon. Quand la société civile contribue à de nouveaux territoires de la participation, que fait la recherche?. *Revue organisations & territoires*, 2024, 33 (1), 17 p. hal-04522594

**HAL Id: hal-04522594**

**<https://hal.inrae.fr/hal-04522594v1>**

Submitted on 26 Mar 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

# Quand la société civile contribue à de nouveaux territoires de la participation, que fait la recherche ?

Sylvie Lardon<sup>a</sup>

---

**RÉSUMÉ.** La recherche et la formation ont une responsabilité dans la construction de nouveaux territoires de la participation pour et par la société civile. Une nouvelle ingénierie territoriale se dessine. À travers plusieurs exemples, nous mettrons en évidence le tournant qui est en train de s'opérer dans la façon de faire de la recherche participative. En effet, les formes de la participation de la société civile se diversifient. Les procédures institutionnelles ont engendré une mobilisation citoyenne qui est à même de prendre en charge leurs propres projets. Ces nouveaux territoires de la participation font moins appel aux rapports de pouvoir, comme dans les premiers temps de la participation citoyenne aux mécanismes institutionnalisés de gouvernance et d'aménagement des territoires. Ce tournant actuel est analysé au prisme des communs, des mécanismes de coopération et de gouvernance territoriale collaborative ainsi que de la coexistence des modèles.

**ABSTRACT.** *Research and training have a responsibility to build new territories of participation for and by civil society. A new kind of territorial engineering is taking shape. Using a number of examples, we will highlight the shift that is taking place in the way participatory research is conducted. Indeed, the forms of civil society participation are diversifying. Institutional procedures have led to the mobilization of citizens, who are now in a position to take charge of their own projects. These new areas of participation rely less on power relations, as in the early days of citizen participation in institutionalized mechanisms of governance and regional planning. This turning point is analysed through the prism of the commons, the mechanisms of cooperation and collaborative territorial governance, and the coexistence of models.*

---

## Introduction : participer pour créer du territoire

Les questions de la participation citoyenne sont d'actualité. Elles ne concernent pas seulement les mécanismes institutionnalisés de gouvernance et d'aménagement des territoires, ni seulement les opérations de rénovation urbaine, mais aussi, et de plus en plus, les initiatives locales d'économie sociale et solidaire. En particulier, en France, depuis la *Loi n° 2014-856 du 31 juillet 2014 relative à l'économie sociale et solidaire*<sup>1</sup>, la participation citoyenne n'investit plus seulement le champ du social, mais aussi celui de l'économique, inventant des modèles alternatifs de coopération (Draperi, 2000). Ce faisant, l'ensemble des partenaires, acteurs politiques, acteurs du marché et société civile contribue aux dynamiques de développement des territoires.

Dans une perspective de développement territorial visant à augmenter la capacité des acteurs à maîtriser les dynamiques qui les concernent (Deffontaines et collab., 2001), il importe de considérer des organisations territoriales multiacteurs, multiactivités et multiespaces. Cela invite les chercheurs à renouveler leurs approches pour accompagner ces dynamiques de développement territorial, où l'ensemble des parties prenantes est impliqué. Si la recherche a longtemps observé et analysé les processus de participation, elle est maintenant initiatrice et médiatrice de tels processus de transition (UNADEL et IRDSU, 2021). Plus encore, elle peut être elle-même formatrice (Ferrand et Aquae-Gaudi, 2023).

À travers plusieurs exemples de recherche où la société civile est impliquée et où se créent de nouveaux territoires de la participation, nous mettrons en évidence le tournant qui est en train de s'opérer dans la façon de faire de la recherche impliquée<sup>2</sup>, voire embarquée (Veltz, 2017). Nous montrerons que les deux concepts sont liés, car participer, c'est aussi apprendre (Seguin et collab., 2021).

---

<sup>a</sup> Directrice de recherche retraitée, INRAE, UMR Territoires, Clermont-Ferrand

Dans une première partie, nous reviendrons sur le modèle d'ingénierie territoriale pour accompagner ces dynamiques de développement en inversant le schéma et en introduisant de nouveaux enjeux. La deuxième partie déclinera trois exemples concrets de recherche qui illustrent les transformations en cours dans les territoires. La discussion portera sur les cadres conceptuels sur lesquels s'appuient ces expériences, et qu'elles illustrent. En guise de conclusion, nous inciterons les jeunes chercheurs à oser prendre part à l'action et à croiser les regards à l'international.

### 1. Renforcer l'ingénierie territoriale autour de trois actions : vivre, vouloir et voir

En 2020, nous avons présenté le schéma conceptuel de l'ingénierie territoriale pour accompagner la construction de territoires et formalisé trois actions (vivre, vouloir et voir) permettant d'inventer nos territoires de demain (Lardon, 2020, figure 8, p. 160), et ce, à partir de trois exemples concrets en territoires ruraux illustrant :

- des articulations inédites (entre le territoire du Grand Clermont et le territoire du parc naturel régional [PNR] Livradois-Forez pour construire un projet alimentaire territorial);
- des solidarités assumées (entre le PNR du Morvan et l'établissement public de coopération culturelle [EPCC] de Bibracte invitant une diversité d'acteurs à « faire monde commun »);
- et des frontières dépassées (entre le Béarn et la Bigorre pour coordonner des actions collectives technologiques).

Ce schéma conceptuel, plus performatif que réel quand il a été conçu en 2020, s'est avéré assez inspirant pour conduire une ligne de recherche qui nous amène aujourd'hui, en 2023, à renforcer encore le schéma (voir figure 1) en prolongeant les mêmes types de dynamiques (articulations, solidarités et dépassement des frontières) sur de nouveaux territoires et dans de nouvelles expériences.

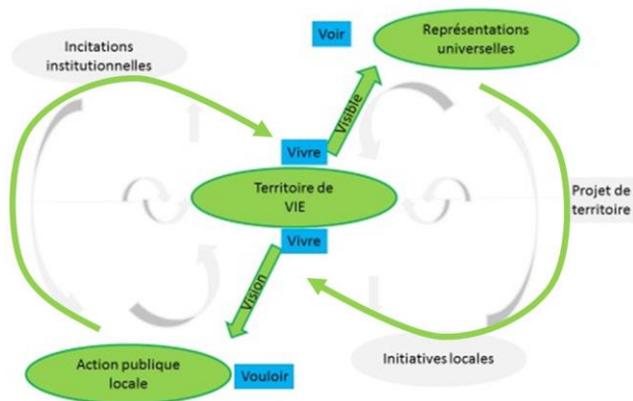


Figure 1 – Boucle des actions du développement territorial (adapté de Lardon, 2020)

Ce ne sont plus seulement les politiques publiques qui se territorialisent pour inciter les acteurs locaux à construire des territoires de vie, mais ce sont bien les acteurs des territoires de vie qui ont une volonté, ensemble, de partager leur vision et qui trouvent les procédures institutionnelles leur servant à construire ce territoire de vie. Ce ne sont plus seulement les acteurs locaux qui cherchent à se faire reconnaître, mais ce sont les territoires eux-mêmes qui rendent visibles leurs actions et qui construisent des valeurs universelles englobant les acteurs locaux dans la construction de ce territoire de vie.

Ainsi, vivre le territoire, c'est vouloir construire une vision partagée en sachant mobiliser les procédures institutionnelles pour atteindre les buts, et c'est rendre visibles les valeurs universelles en s'appuyant sur les initiatives locales pour parfaire les moyens de l'action.

De nouveaux enjeux se précisent, à l'aune des transitions territoriales appelées de toute part; nous n'en retiendrons ici que deux.

Le premier enjeu est la nécessaire implication des jeunes dans le développement territorial : ce seront les acteurs de demain. Ainsi, le dernier colloque organisé en octobre 2023 par Le RAMEAU<sup>3</sup>, intitulé *Jeunes et territoires 2050 : l'engagement en Actions !*, « marque une nouvelle étape dans notre capacité collective à être à l'écoute et à valoriser l'envie d'engagement de la jeunesse. Après un an de travaux, les premiers enseignements ont pu être mis en débat ».

Le second enjeu est la reprise de pratiques anciennes d'apprentissage hors les murs. Ainsi, les Rencontres internationales de la Classe Dehors<sup>4</sup>, qui se sont déroulées à Poitiers du 31 mai au 4 juin 2023, « ont été l'occasion de faire la démonstration, à l'échelle nationale et internationale, du rôle que l'école peut jouer pour que la jeunesse se saisisse par l'expérience, au quotidien, des questions écologiques et de protection du vivant ». Des dynamiques intergénérationnelles et interculturelles peuvent émerger de ces défis.

## 2. Expérimenter dans l'action : une nouvelle façon de faire la recherche

Trois exemples concrets, déclinés à court et moyen termes à l'échelle de territoires de projet, mettent en évidence les changements qui sont en train de s'opérer sur le terrain, tant dans la participation de plus en plus active de la société civile dans les dynamiques de développement que dans la contribution de plus en plus diversifiée de la recherche dans l'action.

### 2.1. Reconnaître la diversité des acteurs de l'alimentation du Grand Clermont et du PNR Livradois-Forez

Le Projet alimentaire territorial (PAT) du Grand Clermont et du PNR Livradois-Forez<sup>5</sup>, démarré en 2017, poursuit ses activités pour reterritorialiser l'agriculture et pour faciliter l'accès à une alimentation saine et durable. En 2020, il a intégré dans ses instances de gouvernance un collectif de chercheurs pour prendre du recul sur ses actions, en particulier sur l'implication de la diversité des acteurs concernés par le projet. En effet, les observations menées lors du démarrage du PAT (Houdart et collab., 2020) ont montré les dissymétries encore existantes entre urbain et rural, entre acteurs publics et privés, entre acteurs institutionnels et société civile.

Pour pallier ce fait, depuis 2022, la réunion annuelle du Forum alimentaire local (FAL) se fait itinérante et inclusive. Le FAL se déplace sur le territoire et va à la rencontre des acteurs porteurs d'initiatives (société civile ou acteurs économiques), tandis que les animateurs du PAT s'allient avec les chercheurs pour mettre en débat les controverses (p. ex., sur le foncier, l'eau ou les aliments ultratransformés). En 2023, le thème transversal portait sur les nouveaux acteurs de l'alimentation et sur leur contribution à la transformation des territoires. Les chercheurs ont pu formaliser en temps réel les systèmes d'acteurs concernés par l'alimentation dans le territoire et le restituer en plénière (voir figure 2).

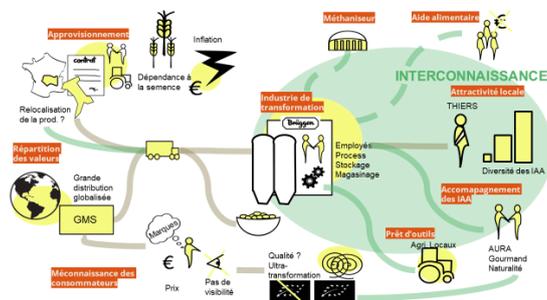
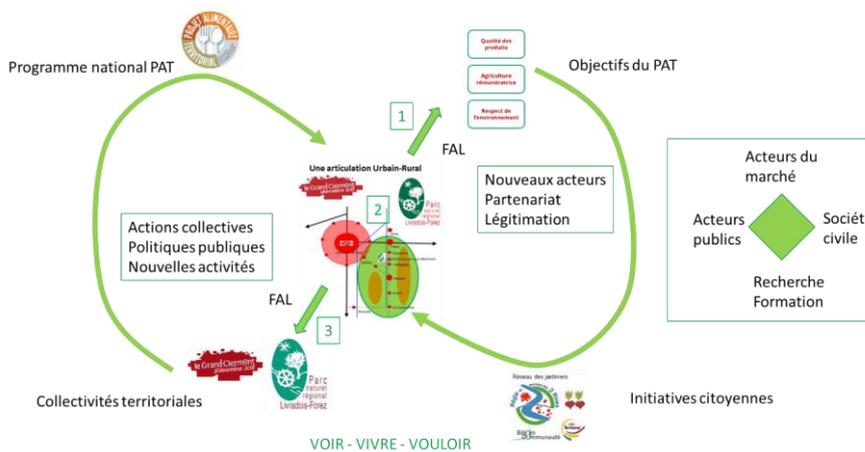


Figure 2 – Restitution de la visite à l'entreprise Brügger à Thiers dans le cadre du PAT du Grand Clermont et du PNR Livradois-Forez (Collectif de Chercheurs du PAT, 2023)

Cette synthèse graphique permet de rendre compte facilement de l'écosystème d'acteurs en donnant le narratif d'une initiative. C'est à la fois une reconnaissance des acteurs concernés et une appropriation collective des dynamiques en cours. Ces nouveaux acteurs, touchés par une intervention directe, sont plus enclins à se sentir partie prenante du PAT et à agir au sein du système d'acteurs.

Nous testons actuellement l'implication des acteurs économiques tels que l'entreprise Brüggén à Thiers (département du Puy-de-Dôme) pour la production de céréales transformées à partir des blés produits en Limagne, tout comme celle de la société civile dans la constitution d'une association foncière agricole sur la montagne de Saint-Amant-Tallende ou celle de la coordination des acteurs de la restauration scolaire de Clermont Auvergne Métropole pour s'approvisionner collectivement en produits locaux.

Ainsi, on peut mettre en évidence une transformation notable des dynamiques de développement du territoire et des interactions chercheurs-acteurs dans la trajectoire d'évolution du territoire de projet (voir figure 3). Le territoire urbain/rural du Grand Clermont et du PNR Livradois-Forez a su se saisir d'une incitation institutionnelle (les PAT), grâce à l'implication des acteurs publics locaux (collectivités territoriales du Grand Clermont et du PNR Livradois-Forez) et des acteurs locaux dans des initiatives individuelles ou collectives, au nom de valeurs universelles telles que l'accès pour tous à l'alimentation ou le droit à une juste rémunération pour les agriculteurs.



**Figure 3 – Modèle de développement territorial appliqué au PAT du Grand Clermont et du PNR Livradois-Forez (Sylvie Lardon, 2023)**

Ce territoire de vie, où coexistent des modèles agricoles conventionnels et alternatifs, des initiatives de la société civile comme de grands groupes économiques ainsi que des partenariats locaux comme internationaux, a su inventer, avec l'accompagnement des chercheurs, une nouvelle trajectoire plus circulaire. En donnant à voir ce qui se faisait sur le territoire, à différentes échelles et en divers lieux, le PAT a rendu visibles non seulement les activités menées, mais aussi les acteurs porteurs de ces activités. Il les a légitimés comme partenaires du projet de territoire et a intégré les différentes initiatives au nom de valeurs communes.

Ce faisant, l'intégration des acteurs, des activités et des espaces a permis de coconstruire une vision partagée des enjeux du territoire et de remobiliser acteurs publics et privés dans des actions collectives pouvant relever de politiques publiques variées (p. ex., le respect de la *Loi n° 2018-938 du 30 octobre 2018 pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine, durable et accessible à tous* (loi EGalim<sup>6</sup>) dans la restauration scolaire ou la réponse au plan France Relance<sup>7</sup>) pour générer de nouveaux emplois.

Ainsi, la Ferme de Lucien, une association loi 1901<sup>8</sup>, a été créée dans le cadre de l'expérimentation nationale Territoires zéro chômeur de longue durée<sup>9</sup> dans le but de proposer un emploi à toutes les personnes privées durablement d'emploi sur le territoire de Thiers. Elle bénéficie d'un fort soutien de la Ville de Thiers et de la communauté de communes de Thiers Dore et Montagne. Elle propose du maraîchage et un élevage de volailles, distribués en circuit court et certifiés bio. Elle alimente les cantines scolaires de la ville de Thiers et de certaines communes de Thiers Dore et Montagne ainsi que certains établissements d'hébergement pour personnes âgées du bassin thiernois (environ 1250 repas par jour). Le projet de recherche Plan'EAT kids<sup>10</sup> étudie quant à lui le comportement alimentaire des jeunes, en partenariat avec les écoles, les collèges et les lycées du territoire.

La société civile n'est donc plus incluse seulement parce qu'il y a une obligation réglementaire, comme dans les premiers temps des démarches participatives institutionnelles, mais est bien partie prenante, comme les autres acteurs (Houllier et collab., 2017). Elle a sa place et sa responsabilité dans les dynamiques du territoire.

Aussi, la recherche n'est plus seulement mobilisée comme observateur extérieur ou comme garant scientifique, mais est bien intégrée également dans le système d'acteurs, chacun avec ses compétences propres mises au service d'un projet commun.

## 2.2. Retrouver la mémoire d'un futur possible du quartier Les Vergnes à Clermont-Ferrand

Dans le cadre de la Cité éducative<sup>11</sup> de la ville de Clermont-Ferrand et du Nouveau Programme national de renouvellement urbain<sup>12</sup> mis en œuvre par Clermont Auvergne Métropole, le quartier Les Vergnes est en pleine transformation, comme le relate l'ouvrage collectif publié dans le cadre des Journées européennes du patrimoine (Bohelay et Bruyas, 2023). Y est relaté un projet original réalisé par AgroParisTech, de septembre 2022 à mars 2023, avec les étudiants du Master en gestion des territoires et développement local de l'Institut d'Auvergne-Rhône-Alpes du développement des territoires et les élèves de terminale G6 du Lycée Brugière, ainsi que leurs encadrants. Il s'agissait de transmettre la mémoire du quartier aux futurs habitants, ce que nous avons fait en explorant le passé avec des étudiants et des lycéens (Lardon et collab., 2023). Ensemble, nous avons repéré les traces de l'agriculture, de l'alimentation et de la nature, puis avons entrepris de les dessiner et d'imaginer l'avenir du quartier (voir figure 4).

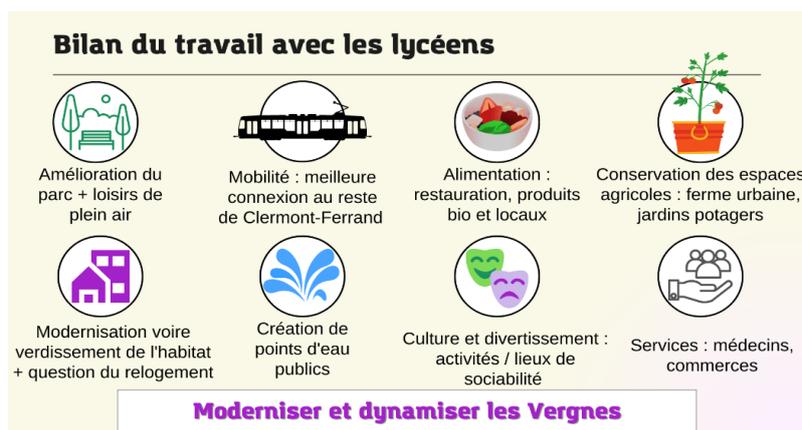


Figure 4 – Pistes d'action proposées par les jeunes pour le quartier Les Vergnes (Lardon et collab., 2023)

Les lycéens et les étudiants ont collecté images, dessins et récits à partir d'une exploration des traces de l'agriculture, de l'alimentation et de la nature présentes dans le quartier. D'autres étudiants ont repris ces traces et ont interrogé les différents acteurs des structures accompagnatrices des habitants du quartier. Ils ont demandé aux lycéens de dessiner le futur du quartier et ont animé un atelier participatif avec les acteurs

pour imaginer le quartier Les Vergnes dans 15 ans, au prisme du regard des jeunes. Jeunes et acteurs ont proposé leurs visions de l'avenir et quelques pistes d'action.

Pour rendre le quartier vivant et attirant, les jeunes aménagent le parc pour les loisirs, créent des restaurants pour une alimentation familiale, conservent les espaces agricoles à travers les jardins potagers. Ils veulent aussi plus de mobilité avec le tram, moderniser et renaturaliser les lotissements, développer des lieux de culture et de sociabilité ainsi que maintenir les services de santé et les commerces. Les actions collectives proposées par les acteurs confortent celles des jeunes sur les thèmes de l'aménagement du parc, du maintien des services, de l'information des habitants et visiteurs ainsi que de la création d'un centre d'apprentissage libre rassemblant les habitants et ouvrant le quartier sur l'extérieur. Ces différentes propositions peuvent être inspirantes pour le projet de territoire du quartier Les Vergnes. Elles révèlent une envie d'ancrage dans le quartier et d'ouverture sur l'extérieur.

Ainsi, notre démarche vise à donner aux jeunes la possibilité d'être acteurs dans le quartier et de contribuer à sa dynamique (voir figure 5). C'est une démarche territoriale innovante où l'on mène collectivement un diagnostic du quartier en inversant le temps (se projeter dans le futur en redécouvrant le passé) et l'espace (comprendre la ville en parcourant le quartier). C'est aussi une démarche pédagogique innovante, qui réalise une inversion de la transmission des connaissances : des jeunes aux étudiants, des étudiants aux structures accompagnatrices des habitants du quartier, pour, finalement, toucher les habitants du quartier, parents ou non de ces jeunes qui, avec nous, ont accepté de se plonger dans le passé pour mieux préparer l'avenir.

Là encore, vouloir impliquer les jeunes dans la construction d'une vision partagée de leur quartier permet d'y vivre au quotidien et de rendre visibles auprès des instances institutionnelles les souhaits et envies des habitants. D'ailleurs, au début de l'été 2022, la radio Le Chantier<sup>13</sup> a proposé aux habitants de réaliser une balade sonore de leur quartier. Ensemble, ils ont convoqué mémoire, souvenirs et traditions pour capter des moments de vie et des témoignages ainsi que pour partager des réflexions. On y retrouve les lieux importants évoqués par les jeunes : le marché, le parc et les jardins familiaux. Également, en 2023, de jeunes filles ont proposé au budget participatif de la Ville d'aménager en parc<sup>14</sup> un espace abandonné au bout du terminus de la ligne de tramway.

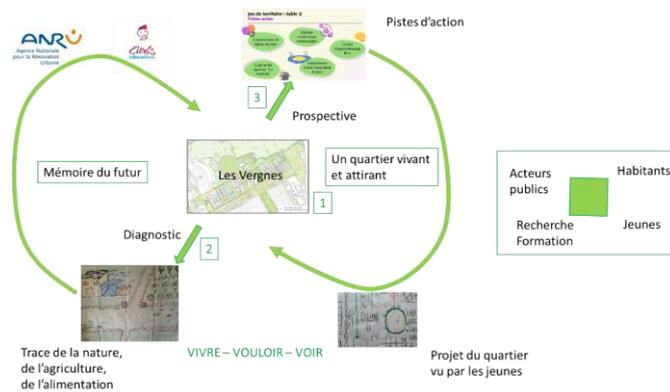


Figure 5 – Modèle de développement territorial appliqué au quartier Les Vergnes (Sylvie Lardon, 2023)

Être à l'écoute des habitants et des jeunes du quartier est maintenant une réalité dans les procédures d'aménagement urbain. Souvent, de nouvelles compétences sont mobilisées (p. ex., celles d'artistes, de peintres, de photographes ou d'intermittents du spectacle) pour contribuer à l'ancrage dans un territoire de vie. Toutefois, les chercheurs, les enseignants, les élèves et les étudiants ont aussi « droit de cité » et sont parfois les « passeurs de frontières » entre nature et société (Jollivet, 1992). Ainsi, l'association Les Petits

Débrouillards<sup>15</sup> investit-elle différents lieux dans la ville pour permettre à tous de développer un esprit critique et curieux sur le monde, par le biais de la démarche scientifique.

### 2.3. Renforcer les liens entre ville et villages dans le district de Tandil, en Argentine

Dans le cadre du laboratoire de recherche international AGRITERRIS<sup>16</sup>, nous étudions le rôle des villes petites et moyennes dans la dynamique des espaces ruraux périphériques ainsi que les modalités d'articulation entre le rural et l'urbain. Un dispositif de recherche-formation-action (Lardon et collab., 2015) a pu être mené de 2020 à 2022 entre les trois pays (France, Argentine et Brésil) pour éclairer ces nouvelles configurations urbain-rural par une approche prospective participative.

L'expérimentation en Argentine a porté sur le district de Tandil, dans la province de Buenos Aires. En 2022, nous avons impulsé une dynamique en intervenant sur le terrain, avec les étudiants et les acteurs locaux, selon un protocole qui a permis de renforcer des interactions urbain-rural sur le territoire du district, en s'appuyant sur la capacité des acteurs locaux à créer un territoire interconnecté (Copello et Lardon, soumis) (voir figure 6).

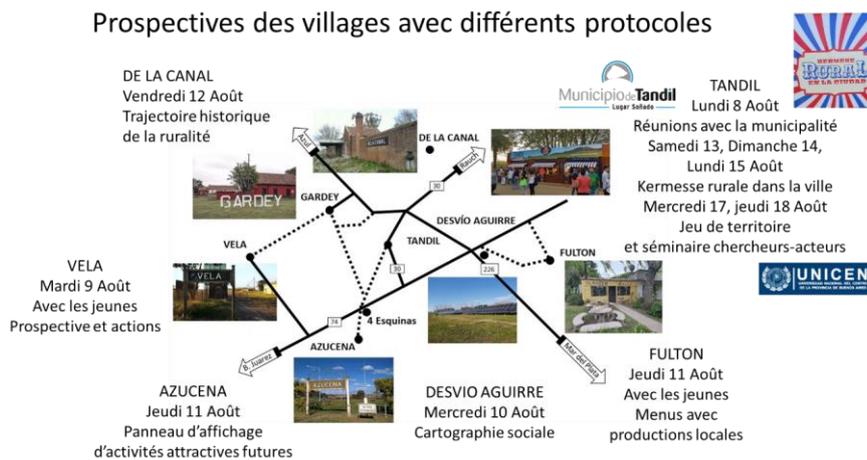


Figure 6 – Protocole de prospective participative de Tandil (Copello et Lardon, soumis)

Dans six des villages du district de Tandil, nous avons adapté la démarche de prospective pour répondre aux enjeux préalablement identifiés avec les référents du village et en ciblant le public visé : les jeunes ou les anciens, les acteurs économiques ou culturels. La question portait sur le futur du village et sur ses liens avec les autres villages et la ville de Tandil. Chaque atelier participatif a permis aux acteurs des villages d'identifier leurs propres projets. Puis, dans la ville de Tandil, trois événements se sont déroulés :

- La Ville a organisé une kermesse rurale pour rendre visibles les ruralités et pour que les acteurs ruraux puissent avoir un espace de valorisation de leurs produits ;
- Nous avons mené un dernier atelier participatif rassemblant des acteurs des villages et de la ville afin de partager les dynamiques actuelles et futures dans chacun des villages et de renforcer les liens entre la ville et les villages du district. En particulier, une des actions proposées a été de reproduire la kermesse rurale chaque année, mais itinérante entre les différents lieux ;
- Nous avons organisé un séminaire chercheurs-acteurs pour croiser les regards sur les prospectives territoriales menées dans les trois pays.

Ainsi, la démarche provoquée par la recherche a été d'aider les acteurs locaux à se construire une vision partagée des enjeux de leur propre village, mais aussi des villages voisins et en lien avec la ville (voir figure 7). Puis, elle a facilité le changement d'échelle en projetant l'ensemble des dynamiques villageoises sur le territoire du district et en les donnant à voir en ville. C'est ainsi que de nouveaux projets ont émergé, reliant la ville et ses villages, tels que la valorisation des produits ruraux dans les magasins de producteurs de la ville ou l'invitation des couteliers dans les différentes fêtes des villages. La volonté des acteurs tant économiques que politiques ou sociaux d'agir collectivement contribue à une meilleure reconnaissance des compétences de chacun, elle impulse des dynamiques plus englobantes et inclusives dans un territoire de projet.

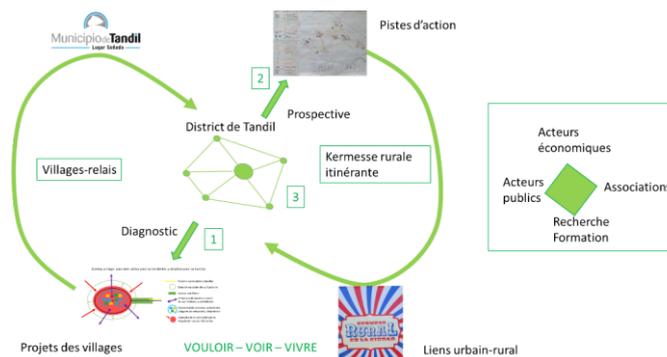


Figure 7 – Modèle de développement territorial appliqué au district de Tandil, en Argentine

Le changement d'échelle s'est poursuivi dans une dynamique à l'international reliant la ville de Tandil en Argentine et la ville de Thiers en France, toutes deux capitales mondiales de la coutellerie<sup>17</sup>. C'est ainsi qu'un projet de coopération décentralisée entre les deux villes implique plus largement leurs bassins de production industrielle et dynamise tant les artisans et industriels couteliers que les associations locales de développement territorial, en combinant les dimensions culturelles et de formation.

Mettre en synergie l'ensemble des compétences d'un territoire et les mettre en réseau multiéchelle est donc possible. Cela constitue une nouvelle forme de développement territorial prometteuse (Iceri et collab., 2023). Nous l'expérimentons dans le cadre d'un projet de recherche doctorale avec la ville de Thiers en tant que territoire apprenant (Gwiazdzinski et Cholat, 2021) permettant des apprentissages croisés et la montée en compétence de la diversité des acteurs.

### 3. Discussion : coconstruire des dispositifs adaptés

Ces expériences particulières rendent compte d'un changement plus général dans les dispositifs de développement territorial. Tout d'abord, on assiste de plus en plus à des complémentarités entre recherche, formation et action. Ensuite, on passe de la participation plus ou moins effective de l'ensemble des parties prenantes à une coconstruction qui se pérennise. Enfin, l'hybridation des mondes se produit en faisant émerger des communs et en inventant des modes de gouvernance territoriale collaborative.

#### 3.1. Élaborer des dispositifs de recherche-formation-action

Lardon et ses collègues (2015) ont formalisé le dispositif de recherche-formation-action comme un dispositif où :

la formation est un médiateur entre la recherche et l'action, au sens où elle intervient dans l'action, en se plaçant comme interlocutrice des questions de développement portées par les acteurs et où elle intervient dans la recherche, en interpellant les chercheurs sur les concepts et les méthodes à produire pour faciliter l'apprentissage collectif. (p. 49)

C'est avec ce principe que nous menons depuis de nombreuses années nos différents programmes de recherche, valorisant ainsi les diverses formations dans lesquelles nous sommes impliquée et les contacts avec les partenaires de terrain. De plus en plus, cette pratique est reconnue en France, non seulement dans les formations agricoles, où les élèves ont toujours été impliqués dans des actions de terrain, mais aussi dans les formations universitaires en développement territorial et même, plus récemment, en architecture.

Ce dispositif assemble cinq compétences : l'interdisciplinarité, la connexion au terrain, les relations spatio-temporelles, la réflexivité et l'adaptation (voir figure 8).

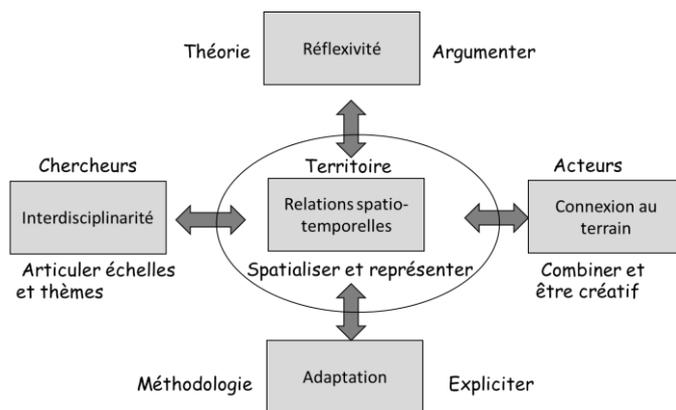


Figure 8 – Cinq compétences du dispositif de recherche-formation-action (Lardon et collab., 2015)

Ainsi, lors du travail de terrain à Tandil, en Argentine, les étudiants impliqués venaient de disciplines diverses (géographie, sciences de l'environnement, économie, etc.), une condition favorable à une vision globale des enjeux de développement territorial. La connexion au terrain était assurée par l'exigence d'un partenariat constructif entre la ville et les villages, et entre les acteurs publics et la société civile, pour une meilleure cohérence territoriale. La prise en compte des relations spatio-temporelles facilite le dialogue entre la diversité des acteurs et la construction d'une vision systémique du territoire, les outils spatiaux étant particulièrement médiateurs de ces différents processus. La prise de recul réflexive concerne non seulement les étudiants, qui apprennent à observer tout en étant impliqués, mais aussi les acteurs, qui prennent le temps de réfléchir aux actions qu'ils mènent, et les chercheurs, qui remettent en question leurs propres concepts et méthodologies. Ainsi, les solutions collectivement explorées se révèlent-elles adaptées aux caractéristiques des territoires et aux capacités de leurs acteurs.

Ces cinq compétences sont d'autant plus nécessaires dans les situations de coexistence de modèles, où l'adaptation des formes d'organisation territoriale, la complémentarité des acteurs et l'articulation des échelles font émerger des dynamiques de développement territorial (Gasselin et collab., 2021).

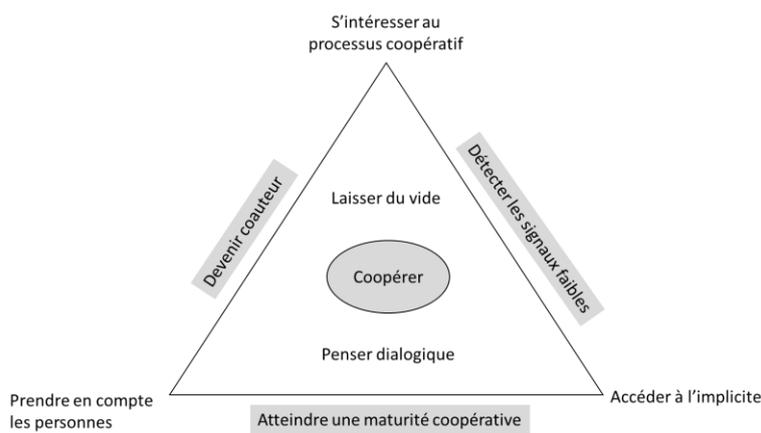
Ce cadre est particulièrement opérant pour interroger les différentes dimensions constitutives de projets qui inscrivent les démarches participatives comme méthodes de recherche pour et dans l'action. Il assure la rigueur scientifique, la créativité et l'opérationnalité des actions proposées, dans un « double impératif de justesse et de pertinence qui est le propre du questionnement des partenaires des scientifiques » (Billaud et collab., 2017, p. 326).

### 3.2. Coconstruire des stratégies territoriales

Beuvillard et Beuvillard (2020) exposent trois conditions à la coconstruction de stratégies territoriales : 1) apprendre à détecter les signaux faibles et à développer une compréhension humaine du territoire et des

organisations, 2) développer la maturité coopérative de l'écosystème territorial et 3) amener les acteurs à devenir de véritables coauteurs (voir figure 9).

Pour développer la maturité coopérative, Beauvillard (2019) propose cinq clés : mettre le processus coopératif en premier, prendre en compte les personnes, accéder à l'implicite, laisser du vide et penser dialogique. Le dispositif de recherche-formation-action est particulièrement efficace pour ce faire. En effet, la formation est un formidable réceptacle des signaux faibles, le déploiement des étudiants sur le terrain, dans leur stage ou dans leur projet collectif étant autant d'occasions de sentir les frémissements dans les territoires. La dimension culturelle et humaine est de plus en plus prégnante, et confère à l'écosystème d'acteurs des capacités de coopération inédites. Les acteurs sont responsabilisés et deviennent coauteurs de leurs actes. Ainsi, les processus de rénovation urbaine sont-ils de plus en plus enclins à impliquer les habitants et à s'appuyer sur la mémoire du quartier pour coopérer entre habitants, associations et collectivité territoriale, sans masquer les controverses (Latour, cité dans Leglu et Haït, 2022).



**Figure 9 – Trois conditions de coconstruction de stratégies territoriales (d'après Beauvillard, 2019)**

On n'est donc plus sur l'échelle de la participation d'Arnstein (1969), ni même sur celle plus récente de Maurel (2012), qui gradue de la non-participation à l'autonomie, mais délibérément à un niveau de contribution symétrique des différents partenaires, hybridant les savoirs pour construire ensemble des mondes communs (Gwiazdzinski, 2016). Il s'agit d'hybrider connaissances et compétences, sans se demander qui est légitime de participer (seulement les scientifiques et les experts ou aussi les habitants et les citoyens), mais en contribuant chacun avec ses capacités et en essayant de les coordonner avec celles des autres et de coopérer.

Ainsi, l'enjeu alimentaire, porté au sein du PAT du Grand Clermont et du PNR Livradois-Forez a-t-il pris pour nous une diversité de formes. Avec la Régie de territoire des 2 Rives, acteur intermédiaire entre les instances réglementaires et les initiatives habitantes, nous nous sommes impliquées dans la mise en réseau de jardiniers (Lardon et collab., 2020). Puis, dans le cadre de la *Loi de 2014 relative à l'économie sociale et solidaire*<sup>3</sup>, nous avons constitué un pôle territorial de coopération économique (PTCE) : Turfu Productions en Val d'Allier (Lalanne et collab., 2021). Celui-ci développe son projet économique autour de trois filières : les bâtiments biosourcés, les tiers-lieux nourriciers et le recyclage des déchets. La dimension de coopération est clairement assumée.

Les actions collectives amènent à plus de circularité dans les territoires (Iceri et Lardon, 2022) et confortent les capacités de coopération entre les différents acteurs, y compris les chercheurs. Or, encore faut-il accompagner ces actions collectives.

### 3.3. Concevoir une gouvernance territoriale collaborative

Piroux (2021) propose d'accompagner les dynamiques territoriales : « L'accompagnement a pour objectif de faciliter le processus d'apprentissage renforçant la capacité des acteurs à générer des changements » (p. 70). Dans ses travaux au Brésil, il met en évidence l'institutionnalisation des activités, la montée en capacité et en légitimité des acteurs ainsi que la résolution des conflits sur les espaces. Cela passe par une plus grande recherche des interdépendances et par la déconstruction-reconstruction des réalités (voir figure 10). L'auteur définit les dispositifs de gouvernance territoriale collaborative comme :

les arrangements institutionnels multi-échelles, situés, co-construits progressivement entre réseaux de la société civile et des pouvoirs publics, structurés par une instance de gouvernance au niveau des territoires et engagés dans un processus de décision collectif et inclusif, basé sur le consentement, générant, par une montée en capacité et en légitimité, du commun et des projets transformateurs de la réalité des territoires. [...] La gouvernance territoriale collaborative fait donc du dialogue, de l'interdépendance entre personnes et de la création de sens, les principes mêmes des arrangements institutionnels et des facteurs de changement sur le territoire. (Piroux, 2021, p. 99)

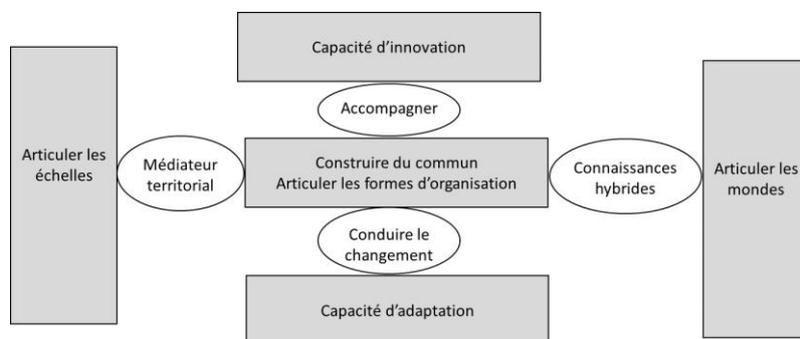


Figure 10 – Trois articulations de la gouvernance territoriale collaborative (Sylvie Lardon d'après Piroux, 2021)

Cela implique d'hybrider non seulement les connaissances, mais aussi les formes d'organisation territoriale pour construire un équilibre dynamique, porteur de sens pour tous les acteurs. Également, cela implique de se placer en situation d'apprentissage et d'établir une stratégie modifiant les rapports de force en assurant la légitimité des acteurs civiques auprès des instances politiques. Enfin, cela implique de favoriser le dialogue territorial, mais aussi de faire changer la posture des institutions pour construire des territoires de vie, comme nous y invite Latour (2017).

Ainsi, dans un précédent projet de recherche sur les transitions écologiques en forêt, intitulé S'EnTET<sup>18</sup> et auquel nous avons participé, des modules d'enseignement d'ingénieurs forestiers ont été mis à profit pour conduire des ateliers participatifs de coconstruction d'actions visant la transition, en mobilisant une diversité d'acteurs, et non seulement forestiers. Cet accompagnement a abouti entre autres à la possible émergence de nouveaux communs territoriaux associés à la forêt (Lenglet et collab., 2021), du fait de la formulation de préoccupations partagées entre les acteurs du territoire autour de l'effet des changements climatiques sur les forêts, de l'énonciation commune du problème ainsi que de la prise de conscience de la nécessité de coordonner leurs actions et de s'associer à de nouveaux acteurs afin de travailler à l'émergence d'une solution collective et à son portage.

Defalvard (2023) propose d’inventer la société du commun en associant les trois échelles (micro, méso et macro) et en combinant les enjeux de la tradition et du modernisme, en passant à un commun intégral et translocal. Cela amène à une ouverture encore plus grande.

### 3.4 Croiser les regards à l’international

Pour renforcer les articulations inédites, pour assumer les solidarités et pour dépasser les frontières (voir section 1), dans une perspective de développement territorial, deux tournants sont à l’œuvre : l’un relatif aux nouveaux territoires de la participation, l’autre aux modalités d’intervention des chercheurs. Ils s’inscrivent aussi dans une perspective internationale.

Les nouveaux territoires de la participation prennent des formes multiples, s’organisent à des échelles plurielles et impliquent une diversité d’acteurs. C’est vrai dans le contexte d’enjeux mondiaux tels que l’alimentation (Houdart et collab., 2023), l’eau (Hassenforder et collab., 2020), la forêt (Farcy et Huybens, 2016), etc. Or, c’est à l’échelle des territoires que les processus prennent forme et transforment (Caron et collab., 2017). Tous les acteurs sont impliqués dans le dialogue et dans le « faire ensemble ».

Compte tenu de la diversité des acteurs concernés, de leurs motivations et des phénomènes d’attachement aux territoires ou aux objets, une telle transformation demande des engagements qui combinent arrangements institutionnels et affectifs (Bousquet et collab., 2022). Il y a coexistence des modèles, comme le formalisent Gasselin et ses collègues (2021) dans le champ de l’agriculture et de l’alimentation. Cela renouvelle les fondamentaux du développement territorial et appelle à de nouvelles démarches méthodologiques articulant quatre dimensions : transition, innovation, adaptation et diversification (voir figure 11).

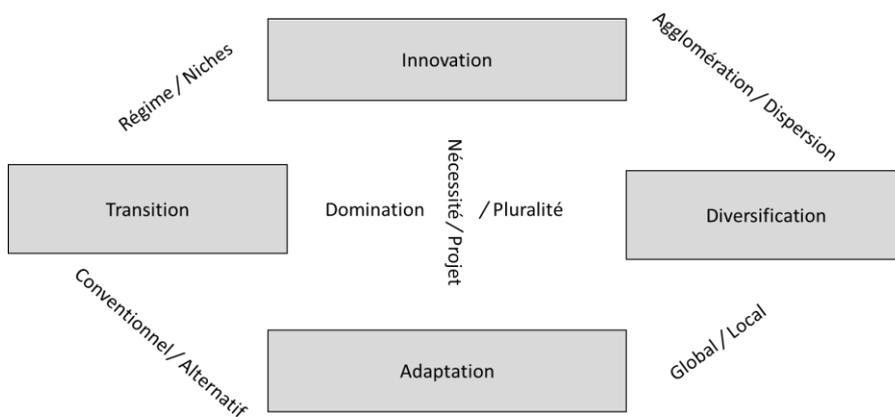


Figure 11 – Cadre d’analyse de la coexistence des modèles (adapté de Gasselin et collab., 2021)

Considérer les transitions à l’aune de la coexistence des modèles permet d’envisager des configurations plurielles où divers modèles coexistent dans le territoire, sans que l’un efface l’autre. Cela passe par des processus d’innovations institutionnelles et sociales qui révèlent des hybridations fécondes ou, au contraire, des verrouillages de l’innovation. Analyser les processus de diversification renvoie à l’impératif d’articuler les échelles (temps, espace et organisations d’acteurs) des modèles et, ce faisant, d’étudier les relations entre le territoire et les échelles englobantes (région, nation, monde). Cela permet d’interroger la capacité d’adaptation des systèmes en recherchant les interactions, les complémentarités ou les concurrences entre les formes d’organisation et la façon de les combiner, voire de les hybrider à l’échelle des territoires.

Dans cette vision systémique, les interrelations entre dimensions s'expriment sous forme dialogique. Les processus de transition en eux-mêmes opposent régime avec niches et conventionnel avec alternatif (Le Velly, 2017). Innovation et adaptation résultent de nécessités ou émanent de projets pour éviter la domination et pour tendre vers la pluralité. La diversification à laquelle on aboutit répond à deux impératifs de combiner agglomération avec dispersion et global avec local. Les liens entre la ville de Tandil et les villages du district illustrent bien ces différentes tensions.

## Conclusion

Assumer cette vision systémique pour accompagner le développement territorial donne de nouvelles responsabilités aux chercheurs. Ils ne sont plus seulement observateurs des dynamiques territoriales ni seulement garants de l'objectivité des démarches. Ils peuvent être tout à la fois initiateurs de dispositifs (Lardon et collab., 2008), concepteurs d'outils et opérateurs du changement (Landel et Pecqueur, 2017). Ils assument aussi la qualité du partenariat pour faciliter l'appropriation par les acteurs et la rigueur de la démarche pour l'évaluation (Lardon et collab., 2018). Ils sont acteurs de la gouvernance territoriale (Leloup et collab., 2005).

Ces différents positionnements opérés par les chercheurs ont déjà été partiellement décrits dans la littérature. Il nous reste à insister sur deux points. D'une part, le chercheur est aussi créateur ; il se doit d'anticiper l'avenir et parfois même d'être performatif (Moquay, 2007). La créativité est à ce prix. D'autre part, le chercheur doit oser, expérimenter et prendre des risques. Rien de tel que de se mettre en situation de « regards croisés à l'international », dans une approche comparative (de Verdalle et collab., 2012). C'est ce que nous souhaitons aux jeunes chercheurs : oser aller voir ailleurs !

## NOTES

- <sup>1</sup> <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000029313296>
- <sup>2</sup> <https://impliquee.hypotheses.org>
- <sup>3</sup> <https://www.lerameau.fr/colloque-jeunes-et-territoires-2050-ensemble-valorisons-lengagement-en-actions>
- <sup>4</sup> <https://rencontres-internationales.classe-dehors.org>
- <sup>5</sup> <https://www.legrandclermont.com/projet-alimentaire-territorial>
- <sup>6</sup> <https://agriculture.gouv.fr/egalim-1-tout-savoir-sur-la-loi-agriculture-et-alimentation>
- <sup>7</sup> Annoncé par le gouvernement le 3 septembre 2020, le plan France Relance vise, d'une part, à créer 160 000 emplois en 2021 et à redresser l'économie française d'ici 2022 et, d'autre part, à investir dans les domaines les plus porteurs pour préparer la France de 2030 et pour générer les emplois de demain. <https://www.economie.gouv.fr/plan-de-relance>
- <sup>8</sup> Une association loi 1901 est une association à but non lucratif qui relève de la *Loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 relative au contrat d'association*. <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/LEGITEXT000006069570>
- <sup>9</sup> Le projet Territoires zéro chômeur de longue durée a été porté pour sa phase de démarrage en 2011 par ATD Quart Monde, en partenariat avec Secours catholique, Emmaüs France, Le Pacte civique et la Fédération des acteurs de la solidarité. Dès le départ, il y avait une volonté partagée que la conduite opérationnelle de ce projet puisse être ensuite portée par une organisation ad hoc. L'association a été créée en 2016. <https://www.tzclm.fr>
- <sup>10</sup> <https://pat-grand-clermont-parc-livradois-forez.fr/planeat-kids-au-coeur-du-comportement-alimentaire-des-6-15-ans>
- <sup>11</sup> Le projet Cités éducatives est né d'une expérimentation à Grigny (en région Île-de-France) en 2017. Au printemps-été 2018, dans le cadre de la coconstruction de la feuille de route gouvernementale pour la politique de la ville, il a d'abord été porté par un groupe de travail national au ministère de la Cohésion des territoires et par le rapport Borloo, avant que le gouvernement ne décide de son essaimage dans environ 60 grands quartiers sans mixité, avec des moyens dédiés, le 18 juillet 2018. Le projet Cités éducatives est devenu un programme national en 2019. <https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/cites-educatives-76>
- <sup>12</sup> Le Nouveau Programme national de renouvellement urbain (NPNRU) a pour objectif de réduire les écarts de développement entre les quartiers défavorisés et leurs unités urbaines, et d'améliorer les conditions de vie de leurs habitants par des travaux de transformation du cadre de vie. <https://www.anru.fr/le-nouveau-programme-national-de-renouvellement-urbain-npnru>
- <sup>13</sup> Série d'interviews d'habitants du quartier menés en 2022. <https://lechancier.radio/podcasts/15117>

- <sup>14</sup> Aménagement d'un grand parc arboré de 1 hectare, avec jeux pour enfants, barbecues et tables de pique-nique, proposé par trois jeunes filles du quartier en 2023. <https://www.francebleu.fr/infos/societe/bientot-un-parc-pense-par-les-habitants-des-vergnes-et-finance-par-le-budget-participatif-de-clermont-ferrand-8189219>
- <sup>15</sup> L'association s'emploie à favoriser auprès de tous, et plus particulièrement des jeunes, l'intérêt pour la science et les techniques, et à en permettre la connaissance et la pratique en privilégiant la démarche participative, expérimentale et ludique. <https://lespetitsdebrouillards-aura.org>
- <sup>16</sup> Le laboratoire de recherche international AGRITERRIS associe 10 partenaires argentins, brésiliens et français – dont l'INRAE et le Cirad – autour des systèmes et des transformations territoriales des agricultures familiales, du développement territorial, des dynamiques des territoires ruraux et périurbains ainsi que des systèmes agroalimentaires localisés. Il est en cours de renouvellement.
- <sup>17</sup> En 2016, Thiers lançait le réseau des capitales mondiales de la coutellerie. En 2024, ce sera Tandil qui accueillera le rendez-vous mondial. <https://france3-regions.francetvinfo.fr/auvergne-rhone-alpes/puy-de-dome/thiers/thiers-les-capitales-mondiales-de-la-coutellerie-affutent-leur-strategie-998155.html>
- <sup>18</sup> <https://bibliothec.ademe.fr/produire-autrement/5606-s-entet-s-engager-dans-la-transition-ecologique-dans-les-territoires.html>

## RÉFÉRENCES

- Arnstein, S., 1969. A Ladder of Citizen Participation. *Journal of the American Planning Association*, Vol. 35, no. 4, p. 216-224.
- Beauvillard, P. (2019, 14 janvier). *Cinq clés pour des écosystèmes coopératifs territoriaux* [Intervention]. Séminaire Plan biodiversité du ministère de la Transition écologique et solidaire, Paris. <https://instercoop.fr/5-cles-pour-mettre-en-place-des-ecosystemes-cooperatifs-territoriaux>
- Beauvillard, A. et Beauvillard, P. (2020). Coopérer pour co-construire. Dans I. Laudier (dir.), *Prospective et co-construction des territoires au XXI<sup>e</sup> siècle* (p. 277-285). Hermann. <https://doi.org/10.3917/herm.laudi.2020.01.0279>
- Billaud J., Hubert, B. et Vivien, F.-D. (2017). Les recherches participatives : plus de science ou une autre science? *Natures Sciences Sociétés*, 25, 325-326. <https://doi.org/10.1051/nss/2018015>
- Bohelay, P. et Bruyas, T. (2023). *Les Vergnes : la mémoire du futur*. Clermont Auvergne Métropole, Mission Clermont-Ferrand – Ville apprenante UNESCO, Cité éducative La Gauthère et Les Vergnes.
- Bousquet, F., Quinn, T., Jankowski, F., Mathevet, R., Barreteau, O. et Dhénain, S. (2022). *Attachements et changements dans un monde en transformation*. Éditions Quæ.
- Caron, P., Valette, E., Wassenaar, T., Coppens, G. et Papazian, V. (2017). *Des territoires vivants pour transformer le monde*. Éditions Quæ.
- Copello, L. et Lardon, S. (soumis). Une démarche prospective innovante pour renouer les relations entre ville et villages du district de Tandil (province de Buenos Aires, Argentine). *Natures Sciences Sociétés*.
- Defalvard, H. (2023). *La société du commun : pour une écologie politique et culturelle des territoires*. Éditions de l'Atelier.
- Deffontaines, J.-P., Marcelpoil, E. et Moquay, P. (2001). Le développement territorial : une diversité d'interprétations. Dans S. Lardon, P. Maurel et V. Piveteau (dir.), *Représentations spatiales et développement territorial* (p. 39-56). Hermès. <https://hal.inrae.fr/hal-02830778>
- de Verdalle, L., Vigour, C. et Le Bianic, T. (2012). S'inscrire dans une démarche comparative : enjeux et controverses. *Terrains & travaux*, 21(2), 5-21. <https://doi.org/10.3917/tt.021.0005>
- Draperi, J.-F. (2000). Utopies et pratiques coopératives au fil de l'histoire. *Économie & Humanisme*, 354, 27-30. [http://www.revue-economie-et-humanisme.eu/bdf/docs/r54\\_utopies\\_pratiquescoop\\_.pdf](http://www.revue-economie-et-humanisme.eu/bdf/docs/r54_utopies_pratiquescoop_.pdf)
- Farcy, C. et Huybens, N. (2016). *Forêts, savoirs et motivations*. L'Harmattan.
- Ferrand, N. et Aque-Gaudi, W. (2023). *Exploring the design of participatory and transformative research, and research on participatory transformation* [Cours]. ANU Canberra, Canberra (Australie). <https://hal.inrae.fr/hal-04232839>
- Gasselín, P., Lardon, S., Cerdan, C., Loudiyi, S. et Sautier, D. (2021). *Coexistence et confrontation des modèles agricoles et alimentaires : un nouveau paradigme du développement territorial?* Éditions Quæ.
- Gwiazdzinski, L. (2016). *L'hybridation des mondes : territoires et organisations à l'épreuve de l'hybridation*. Elya Éditions.
- Gwiazdzinski, L. et Cholat, F. (2021). Territoire apprenant : un concept à l'épreuve du terrain et une aventure pour demain. Dans L. Gwiazdzinski et F. Cholat (dir.), *Territoires apprenants : un processus d'apprentissage émergent à l'épreuve du réel* (p. 233-247). Elya Éditions. <https://territoiresapprenants.fr/wp-content/uploads/2021/01/processus-apprentissage-territoire-apprenant.pdf>
- Hassenforder, E., Barreteau, O., Barataud, F., Souchère, V., Ferrand, N. et Garin, P. (2020). Enjeux et pluralité de la participation dans la gestion intégrée des ressources en eau. Dans D. Leenhardt, M. Voltz et O. Barreteau

- (dir.), *L'eau en milieu agricole : outils et méthodes pour une gestion intégrée et territoriale* (p. 71-87). Éditions Quæ. <https://books.openedition.org/quæ/37295?lang=fr>
- Houdart, M., Baritoux, V., Iceri, V., Lardon, S. et Loudiyi, S. (2023). L'articulation de ressources mobilisées à différentes échelles dans les processus de reterritorialisation de l'alimentation. *Développement durable et territoires*, 14(1). <https://doi.org/10.4000/developpementdurable.22723>
- Houdart, M., Le Bel, P.-M. et Lardon, S. (2020). Repenser l'analyse de la participation dans les dispositifs publics de développement territorial : illustration tirée de l'élaboration d'un Projet alimentaire territorial. *Géographie, Économie, Société*, 22(2), 159-182. <https://doi.org/10.3166/ges.20.2020.0019>
- Houllier, F., Joly, P.-B. et Merilh-Goudard, J.-B. (2017). Les sciences participatives : une dynamique à conforter. *Natures Sciences Sociétés*, 25, 418-423. <https://doi.org/10.1051/nss/2018005>
- Iceri, V., Copello, L., Taweb-Tieneb, M. et Lardon, S. (2023, 21-23 novembre). *Le réseau de villes, une forme d'organisation pour le développement des territoires ruraux ?* [Communication orale]. Forum Origine, diversité et territoires, Chania (Crète).
- Iceri, V. et Lardon, S. (2022). Circularity in territories: Analyzing the dynamics of collective actions in food systems. *European Planning Studies*, 30(7), 1292-1310. <https://doi.org/10.1080/09654313.2021.1901857>
- Jollivet, M. (1992). *Sciences de la nature, sciences de la société : les passeurs de frontières*. CNRS Éditions.
- Lalanne, L. et collab. (2021). *Turf productions en Val d'Allier : dossier de réponse à l'AAP du Secrétariat d'État à l'économie sociale, solidaire et responsable*. Régie de Territoire des 2 Rives. [Lien](#)
- Landel, P.-A. et Pecqueur, B. (2017, 11 juillet). L'opérateur territorial, vecteur du changement [Communication orale]. Colloque Migrations et territoires de l'ASRDIF, Fort-de-France (France). <https://shs.hal.science/halshs-00616349/document>
- Lardon, S. (2020). Les trois vi-e-s des territoires ruraux : voyage en France ou ailleurs. *Organisations & Territoires*, 29(1), 149-163. <https://doi.org/10.1522/revueot.v29n1.1134>
- Lardon, S., Albaladejo, C., Allain, S., Cayre, P., Gasselien, P., Lelli, L., Moiti-Maizi, P., Napoleone, M. et Theau, J.-P. (2015). Dispositifs de recherche-formation-action pour et sur le développement agricole et territorial. Dans A. Torre et D. Vollet (dir.), *Partenariats pour le développement territorial* (p. 47-58). Éditions Quæ. <https://doi.org/10.3917/quæ.torre.2015.01.0047>
- Lardon, S., Beuseroy, O. et Lalanne, L. (2020). Les jardins potagers, lieux d'échange et d'apprentissage collectif. *Reflets et perspectives de la vie économique*, LVIII(1), 35-48. <https://doi.org/10.3917/rpve.591.0035>
- Lardon, S., Chia, E. et Rey-Valette, H. (2008). Introduction : dispositifs et outils de gouvernance territoriale. *Normis*, 209(4), 7-13. <https://doi.org/10.4000/normis.2602>
- Lardon, S., Planchat-Hery, C., Detroz, M.-C. et Warzee, P. (2018). La multifonctionnalité des forêts mise en jeu dans une charte forestière de territoire en Wallonie. *Bulletin de la Société géographique de Liège*, 71(2), 97-109. <https://doi.org/10.25518/0770-7576.5689>
- Lardon, S., Souny, P., Chamero, M., Bohelay, P., Bruyas, T. et Daubard, O. (2023, 31 mai-4 juin). *Faire classe dehors à l'université, c'est aussi immerger les pratiques d'apprentissage : une expérience avec les jeunes du quartier de renouvellement urbain des Verignes, à Clermont-Ferrand* [Communication orale]. Rencontres internationales de la Classe Dehors, Poitiers (France).
- Latour, B. (2017). *Où atterrir ? Comment s'orienter en politique*. La Découverte.
- Leglu, D. et Haït, J.-F. (2022, 10 octobre). Bruno Latour : « Décrypter les controverses est un enjeu démocratique ». *Sciences et Avenir*. [https://www.sciencesetavenir.fr/archeo-paleo/anthropologie/bruno-latour-decrypter-les-controverses-est-un-enjeu-democratique\\_166892](https://www.sciencesetavenir.fr/archeo-paleo/anthropologie/bruno-latour-decrypter-les-controverses-est-un-enjeu-democratique_166892)
- Leloup, F., Moyart, L. et Pecqueur, B. (2005). La gouvernance territoriale comme nouveau mode de coordination territoriale? *Géographie, Économie, Société*, 7(4), 321-332. <https://doi.org/10.3166/ges.7.321-331>
- Lenglet, J., Serna Rodas, J., Arnould, M., Ricchetti, M. et Lardon, S. (2021, août). The new forest commons: Commons re-development and their transformative potential from a territorial perspective [Communication orale]. Congrès de l'ERSA [Virtual], Italie. <https://hal.science/hal-03325870>
- Le Velly, R. (2017). *Sociologie des systèmes alimentaires alternatifs : une promesse de différence*. Presses des Mines.
- Maurel, P. (2012). *Signes, données et représentations spatiales – Des éléments de sens dans l'élaboration d'un projet de territoire intercommunal : application au territoire de Thau* [Thèse de doctorat, Université de Toulon]. <https://theses.hal.science/tel-00744069>
- Moquay, P. (2007, 29 août au 2 septembre). *La gouvernance performative : dynamiques des dispositifs participatifs d'élaboration de projets de développement durable* [Communication orale]. Colloque Gouvernance locale et développement durable de l'ERSA, Paris. [https://www.researchgate.net/publication/237480479\\_La\\_gouvernance\\_performative\\_dynamiques\\_des\\_dispositifs\\_participatifs\\_d'elaboration\\_de\\_projets\\_de\\_developpement\\_durable](https://www.researchgate.net/publication/237480479_La_gouvernance_performative_dynamiques_des_dispositifs_participatifs_d'elaboration_de_projets_de_developpement_durable)

**Commenté [A1]:** Oui, c'est une communication orale : que faut-il rajouter ?

**Commenté [A2]:** Il n'y a pas de lien, c'est un document interne à la régie de territoire

- Piroux, M. (2021). *Évaluer et accompagner les dispositifs de gouvernance territoriale : vers une gouvernance territoriale collaborative – Une réflexion à partir du cas brésilien, vol. II* [Mémoire de maîtrise, Université de Montpellier]. <https://agritrop.cirad.fr/598543/1/HDR%20MARC%20PIRAUX%20volume%20%20m%C3%A9moire.pdf>
- Seguin, L., Garin, P., Hassenforder, E., Girard, S. et Loudin, S. (2021). Participer, c'est aussi apprendre! *Sciences Eaux & Territoires*, 35, 100-106. <https://hal.science/hal-03349447/document>
- UNADEL et IRDSU. (2021). *Les transitions territoriales, une exigence et un défi pour les acteurs du développement territorial*. <https://unadel.org/les-transitions-territoriales-une-exigence-et-un-defi-pour-les-acteurs-du-developpement-territorial>
- Veltz, P. (2017). *La recherche embarquée* [Vidéo]. YouTube. [https://www.youtube.com/watch?v=GGxtBOKI\\_DU](https://www.youtube.com/watch?v=GGxtBOKI_DU)